

Paul-Henri Spaak, Combats inachevés

Légende: Dans ses Mémoires, Paul-Henri Spaak, ancien ministre belge des Affaires étrangères et ancien président de la Conférence intergouvernementale pour le Marché commun et l'Euratom, rappelle le déroulement et les enjeux des négociations menées à Val Duchesse en 1955-1957 par les représentants des six pays membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

Source: SPAAK, Paul-Henri. Combats inachevés. Volume II: De l'espoir aux déceptions.". Paris: Fayard, 1969. 444 p. (Les grandes études contemporaines). p. 92-95.

Copyright: (c) Paul-Henri Spaak

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive respectivement du CVCE et/ou de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser au CVCE ou aux auteurs ou ayants droit concernés.

URL: http://www.cvce.eu/obj/paul_henri_spaak_combats_inacheves-fr-e5425518-5b6a-4d3b-a62a-e8d11a55e899.html

Date de dernière mise à jour: 05/11/2015



Paul-Henri Spaak, *Combats inachevés*

[...]

Le moment crucial de la conférence fut celui où Maurice Faure, à cette époque sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Pineau étant ministre et Guy Mollet président du Conseil, rendit claires les exigences françaises.

[...]

Je me souviens fort bien de la séance où il abattit ses cartes. Les négociations avançaient cahin-caha. On faisait quelques progrès mais on percevait des réticences, surtout du côté de la France. C'était pour elle que les mutations exigées par le Marché commun étaient les plus difficiles à accepter. Son protectionnisme traditionnel, ses ennuis économiques et financiers lui rendaient moins aisée qu'à aucun autre de ses partenaires l'application des règles que nous étions en train d'élaborer.

Guy Mollet, Pineau, Maurice Faure étaient des « européens convaincus », mais ils avaient à faire face, plus encore qu'à une opposition politique à laquelle le général de Gaulle n'était pas étranger, à de réelles difficultés pratiques. Les bouleversements que l'on réclamait d'eux étaient considérables. Il fallait un grand courage et beaucoup de bonne volonté pour s'y rallier. Ils s'y décidèrent.

Maurice Faure, dans une intervention religieusement écoutée, énuméra les questions préalables que le gouvernement français désirait voir résoudre, en même temps que les garanties qu'il croyait devoir demander. La liste était longue et impressionnante. Les principales concernaient : l'harmonisation des lois sociales, le droit de continuer à subventionner certaines exportations, celui de maintenir des surtaxes à l'importation et enfin l'inclusion dans le Marché commun des territoires d'outre-mer. Il suggérait aussi que les étapes prévues pour l'instauration graduelle du Marché commun ne soit pas fixées strictement dans le temps, mais correspondent à la réalisation d'objectifs préalablement déterminés.

Au fur et à mesure que Maurice Faure parlait, je voyais la figure des autres négociateurs se faire de plus en plus sévère. J'étais de plus en plus inquiet.

Sans méconnaître ce qu'il pouvait y avoir de légitime dans les demandes françaises, j'apercevais combien il serait difficile de les faire accepter. Elles risquaient, par leur ampleur et leur diversité, de soulever des objections insurmontables.

Maurice Faure ayant terminé son intervention par des paroles d'espoir, que la sincérité bien connue de ses convictions et la franchise de ses explications rendaient acceptables, un grand silence s'établit dans la salle de réunion. Personne n'osait prendre l'initiative de se prononcer sur ce qui venait d'être dit. Chacun mesurait l'importance de ce qui était demandé et le risque de voir échouer l'entreprise à laquelle nous tenions.

[...]

Je n'irai pas jusqu'à prétendre que nous nous réjouîmes de ce que Maurice Faure avait déclaré, mais alors qu'il eût été si facile de répondre par un refus brutal à des demandes dont quelques-unes, si elles étaient acceptées, devaient donner à la France une situation privilégiée au sein de la communauté, chacun fit preuve de modération et de compréhension. Bien loin de voir les ponts coupés, les pourparlers reprirent sur une meilleure base. La totale franchise de Maurice Faure avait fait bonne impression. Dès l'instant où tout n'était pas irrémédiablement compromis, il paraissait plus facile de progresser sur un terrain devenu plus solide.

[...]

Malgré tous nos efforts, nous ne parvînmes pas à nous mettre d'accord. Le communiqué publié à l'issue de notre réunion devait le constater. Les commentaires de presse furent aussitôt pessimistes. Pourtant, rien n'était perdu car les ministres priaient leurs experts de poursuivre leurs travaux et décidaient de se réunir à

nouveau dans le plus bref délai. En réalité, ils se donnaient le temps de la réflexion. Heureusement aussi, les experts, en fait le groupe de Bruxelles, voyaient leur volonté de réussir augmenter dans la mesure où le succès, au départ si incertain, leur apparaissait de plus en plus à leur portée.

[...]